

COMMUNIQUE DE PRESSE DE L'APESI

Paris, le 3 décembre 2010 à 14h10

Après la réunion interministérielle sur le photovoltaïque présidée par le Premier Ministre, **la filière est déconcertée par la brutalité de l'annonce du moratoire de 4 mois et le gel de tous les projets en cours de développement.** Ceci, au mépris des millions d'euros investis par les entrepreneurs du secteur pour constituer (Etudes faunes flores de 12 mois pour les projets au sol) et déposer des permis de construire et des demandes de raccordement (PTF) en conformité avec les lois promulguées par les gouvernements Fillon .

En annulant purement et simplement les efforts de l'ensemble des acteurs de la filière fournis pendant dix mois de travail, le Gouvernement marque un point d'arrêt à la croissance de ce secteur, avec pour conséquence immédiate la destruction de plusieurs milliers d'emplois.

La filière espère que le Gouvernement sera ouvert aux propositions que les acteurs du photovoltaïque ont publiés depuis plusieurs semaines et qui ne semblent pas avoir été entendues, en dépit de l'intérêt marqué par les Députés membres des Commissions des Finances et du Développement Durable au cours de l'audition du 16 novembre 2010.

La signature de l'Etat français est aujourd'hui fragilisée. De nombreux investisseurs européens avaient décidé d'investir dans les Energies Renouvelables en France. Le gel arbitraire des projets fait fuir les investisseurs privés. **Nous pensons que le Gouvernement est floué par EDF qui distille des informations tronquées dont le but est de conserver sa position dominante.**

L'APESI tient également à rappeler l'injustice du dispositif, entaché d'illégalité (violation du principe de sécurité juridique, méconnaissance du principe de non rétroactivité, méconnaissance du principe d'égalité, etc....). Pour toutes ces raisons, le projet de décret suspendant l'obligation d'achat de l'électricité produite par certaines installations utilisant l'énergie radiative du soleil ne peut être publié en l'état.

Cette communication gouvernementale est d'autant moins compréhensible que la facture du solaire en France n'est pas supportée par le budget de l'Etat mais par les consommateurs de l'électricité (CSPE) et les investisseurs privés des centrales solaires photovoltaïques. **Notez que l'entreprise public EDF a gagné jusqu'en 2009 de l'argent sur le dos des Français grâce à la CSPE !** (cf. Rapports annuels d'EDF)

Enfin, Mesdames et Messieurs les Ministres, ne prenez pas pour argent comptant ce que vous dit EDF, 200 MW sont produits dans des usines françaises. Il faut rapporter cette production aux **416 MW raccordés en France (6 000 MW en Allemagne sur la même période) depuis le début de l'année. Pensez vous que les Français vendent leurs panneaux aux Chinois ? NON, les panneaux sont achetés par des Français** pour des installations françaises. En outre, **60% du prix de l'installation correspond à de la main d'œuvre** qui elle aussi est française !

La filière fait donc savoir au gouvernement qu'elle ne voit pas comment une concertation éclairée et constructive pourrait s'engager alors que ses acteurs se trouvent d'ores et déjà contraints de licencier, de cesser leur activité ou de déposer le bilan avant même que la parole ne leur soit donnée. Rappelons que la filière est essentiellement composée de petites et moyennes entreprises à la croissance encore fragile.
